



Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale de notre association sportive **A.S.M. Belfort Danse et Ballet sur Glace** qui se tiendra le

**jeudi 28 novembre 2024 à 18h00**  
à l'O.M.S. - 10 Rue de Londres - 90000 Belfort.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Désignation du secrétaire de séance et des scrutateurs
3. Rapport moral et financier 2023-2024
4. Projets et activités à venir
5. Questions diverses
6. Élections de nouveaux membres

Nous comptons sur votre présence pour discuter des enjeux importants pour notre club. Si vous ne pouvez pas être présent, vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre membre.

Cette assemblée générale sera suivie d'un buffet.

Merci de confirmer votre présence avant le **20 novembre** en répondant à ce courriel ou en contactant **Karine HUGUENIN** : [karine.huguenin@orange.fr](mailto:karine.huguenin@orange.fr), portable :06 07 44 98 82

Cordialement,

E. Lefèvre  
Secrétaire

### **Conditions d'éligibilité au Comité directeur :**

- Obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés
- Être membre de la section depuis plus de 6 mois,
- Être en règle à l'égard de la trésorerie (cotisations, frais de déplacement, etc...)
- Être majeur à la date de l'Assemblée Générale
- Jouir de ses droits civiques,
- Ne pas recevoir de rémunération de l'association,
- Avoir fait acte de candidature dans la forme précisée ci-dessous.

### **Conditions pour être électeur :**

- Être membre de la section,
- Être en règle à l'égard de la trésorerie (cotisations, frais de déplacement, etc...)
- Être âgé de 16 ans révolus à la date de l'Assemblée Générale.

**Les membres de la section âgés de moins de 16 ans** ont voix consultative, mais ne sont pas électeurs. Ils peuvent être représentés par leur père, mère ou tuteur qui ont voix délibérative et sont électeurs.

**Les votes par procuration** sont admis dans la limite de **2 pouvoirs** par membre votant.

**Quorum** : L'Assemblée peut délibérer si elle réunit 25% de ses membres actifs ou représentant (le quorum).

Si ce quorum n'est pas atteint, une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le jour même, 15 minutes après le constat d'absence de quorum. L'ordre du jour demeurera inchangé.

**Les candidatures aux postes de membre** du comité doivent être déposées par écrit 48 heures au moins avant la date de l'Assemblée générale, soit avant le mardi 26 novembre à 18 heures, à l'attention de la présidente.

Présidente : Karine Huguenin Houot

Adresse : ASMB Danse et Ballet sur Glace, Patinoire de Belfort-Parc de loisirs, rue des Carrières- 90850 ESSERT

Mail : [karine.huguenin@orange.fr](mailto:karine.huguenin@orange.fr)

Portable : 06 07 44 98 82

N'oubliez pas que pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer, il faut que le quorum soit atteint. La bonne marche de la section est l'affaire de tous,

***Participez à la vie de l'association dont vous êtes membres  
Exprimez-vous  
Participez à l'Assemblée Générale***